Sago News

LE MAGAZINE DE
SAINT-ANDRÉ-GOULE-D'OIE
MAI 2026 #13
www.sago.fr

NUMÉRO SPÉCIAL

VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

St André Goule d'Oie
une légende pour nom

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

6 questions à...

Jacky Dallet

62 ANS, MARIÉ, 3 ENFANTS,
4ÈME MANDAT DE MAIRE, 6ÈME MANDAT MUNICIPAL

1 Jacky, tu entames ton 4ème mandat de maire. Qu'est ce qui nourrit encore aujourd'hui ton engagement pour Saint André Goule d'Oie ?

Ce qui me nourrit c'est d'abord qu'être un élu, et plus encore un conseiller municipal, c'est avoir la chance d'être choisi par les habitants de la localité, qui en confiance par le vote exprimé, vous donnent mandat pour assurer ce rôle d'élu local en capacité de se mettre au service de la collectivité et du bien public, nous donnant ainsi l'opportunité de participer à l'organisation de la vie communale.

Ce qui m'anime c'est d'avoir encore aujourd'hui, la volonté de servir la collectivité, de s'impliquer pour le bien vivre des habitants, de faire profiter à la collectivité de ces années d'expériences acquises au contact des projets, des situations, des habitants, des institutions.

La satisfaction également de pouvoir accompagner toutes celles et ceux qui eux aussi ont décidé de se mettre au service de la collectivité, je veux tout particulièrement parler des bénévoles présents au sein de nos associations, la joie d'être à leurs côté, de les aider dans leur action de service public parfois quotidienne, les aider car leur rôle et la place qu'ils occupent est essentielle, pour le bien vivre à Saint André Goule d'Oie.

J'ai la chance d'être depuis six ans président de la communauté de communes du pays de Saint Fulgent Les Essarts et être président de Vendée Eau, qui est aussi un engagement fort et stimulant, me permettant de travailler à l'échelle de la Vendée et du territoire, d'accompagner son dynamisme, d'accompagner et servir aussi sous une autre forme notre commune. Il ne peut y avoir de collectivités prospères et dynamiques sans un écosystème autour qui soit favorable et facilitateur, et c'est aussi ce qui me porte sur ces autres engagements.

Enfin si je poursuis c'est parce que j'ai toujours eu la chance d'avoir à mes côtés, et sur cette mandature également, d'avoir des collègues élus, des collaborateurs et des personnes motivées et responsables. Tout autant que moi, ils ont l'envie chevillée au corps de se mettre au service de notre commune et de travailler à son avenir. Notre rôle et notre objectif est de faire que cette confiance, se traduise par un travail et un engagement à tout mettre en oeuvre pour imaginer et construire des projets, des actions, des travaux qui accompagnent le dynamisme et le développement de notre commune, qui répondent aux attentes et besoins des habitants.

2 Une nouvelle équipe vient de se mettre en place. Quelles sont tes attentes pour ce nouveau mandat ?

La première chose que je veux leur dire, c'est que je les remercie pour avoir accepté de s'engager et de participer à cette aventure, et puis je tiens ensuite et surtout à les féliciter pour leur élection.

Pour ce qui est des attentes, c'est tout simplement de faire que chacune, et chacun participe au débat et apporte ce qu'il a et ce qu'il est, ses appétences, son expérience, son histoire personnelle ou professionnelle, son expertise, ses passions, faire que l'ensemble de ces qualités, nourrissent les débats, le projet et la vie municipale.

3 Qu'attends-tu de tes collègues élus et du travail des commissions sur ce mandat ?

J'attends que les élus s'impliquent fortement, avec cœur et conviction au sein des commissions. Les commissions thématiques ont la charge d'assurer le fonctionnement politique de la collectivité, mais elles sont aussi des lieux de discussions, de décisions et de réflexions, d'où émergent de nouveaux besoins, de nouvelles idées, de nouveaux projets, souvent par observations ou par le fait d'être à l'écoute de nos concitoyens. Ce que j'attends, c'est que chaque élu par sa personnalité, par les échanges qu'il peut avoir avec les habitants de son quartier, de son village, ses collègues membres d'associations, se fassent le relais de ces attentes et soit force de propositions.

Une position d'élu de proximité, à l'écoute du quotidien qui doit nous permettre de répondre non pas à toutes les sollicitations, mais de faire des choix pertinents, qui collent aux aspirations, attentes et besoins des habitants et qui relayés en commissions, aboutissent à des projets, et peu importe leur taille pourvu qu'ils s'améliorent le quotidien de nos concitoyens.

4 Après toutes ces années d'engagement, quel regard portes- tu sur l'évolution de Saint André Goule d'Oie ?

Je suis arrivé en 1992 à Saint André Goule d'Oie, élu en 1995. Depuis ce temps la commune, comme tout le territoire, a beaucoup changé.

L'arrivée des deux autoroutes A83 et A87, l'implantation des deux Vendéeopôles, et la dynamique de développement économique sur le haut bocage Vendéen ont totalement changé la physionomie du territoire et celle de notre commune. Un

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

dynamisme avec une conséquence heureuse sur notre démographie, et une croissance du nombre d'habitants qui en vingt ans est passé, d'à peine 1200 habitants, à plus de 2000 aujourd'hui. Une croissance expliquée par une population qui reste au pays, une natalité toujours dynamique et l'arrivée de nouveaux habitants souvent jeunes, attirés par l'emploi créé par le développement local. Une population jeune, dont 60% a moins de 50 ans.

Durant toutes ces années, le travail municipal a principalement été d'accompagner cette évolution économique et démographique, avec la mise en place et le renforcement de services apportés à la population.

D'accompagner aussi de façon plus forte nos associations qui ont parfois en gestion ces services. De porter dans le même temps des investissements sur des équipements structurants, (restaurant scolaire, centre périscolaire, mairie, rénovation de salle, mise en accessibilité de tous nos espaces et équipement publics etc).

De réaliser et porter financièrement des espaces à urbaniser pour proposer une offre de logement avec des prix qui soient accessibles au plus grand nombre.

Un travail important, intense, exigeant, qui demande de l'énergie, du temps et de l'engagement. Un travail à la fois motivant et mobilisateur pour les élus, tellement il donne du sens à l'action communale.

Mais pour moi, comme pour beaucoup d'élus, du moins tous ceux que j'ai connus, l'objectif n'est pas de faire du nombre d'habitants un projet communal, mais de répondre à des besoins, tout en préservant les équilibres entre équipements, bâtiments, services et population et croissance.

Saint André Goule d'Oie est une commune qui a su grandir, comme le reste du territoire, sans excès, tout en préservant son caractère et les atouts d'une commune rurale. Une ruralité assumée, avec ses richesses et ses valeurs, sa quiétude, le respect et l'attention portée à l'autre, pour le bon et bien vivre ensemble.

5 *Quels seront les grands objectifs de ce mandat pour Saint André Goule d'oie ?*

Le premier consiste à poursuivre et renforcer si besoin les services qui sont en place et maintenir leur qualité.

Poursuivre ensuite notre soutien aux associations, véritables outils de services publics indispensables à la vie communale.

Préserver notre patrimoine bâti et environnemental, tout en continuant d'accompagner le développement de notre collectivité en matière de logements, d'économie, de services à la population, et d'équipements.

Et enfin veiller à préserver les équilibres financiers et budgétaires de la commune. Forts de ces objectifs, nous travaillons actuellement sur un projet de nouvelle médiathèque. Un projet sur lequel nous avons déjà entâmé une large réflexion, avec des visites d'équipements pour calibrer et évaluer au mieux le projet.

Engager également la réflexion sur la réhabilitation et le recalibrage de voiries sur des espaces agglomérés, de façon à prendre en compte la sécurité et les nouvelles mobilités, avec des travaux déjà en cours sur la rue de la Madone, en direction du Pin. S'en suivra la réflexion sur la deuxième tranche d'aménagement de cette même rue, allant de la mairie jusqu'aux travaux actuels. Pour les mêmes raisons et objectifs durant ce mandat, d'autres travaux sur des tronçons routiers et portions de rue seront étudiés là où des aménagements apparaissent déjà nécessaires.

6 *Pour conclure, quel message souhaiterais-tu adresser aux Gouledoisiens ?*

Tout d'abord je veux remercier les électrices et électeurs qui lors des élections nous ont largement accordé leur confiance. Leur dire combien cette nouvelle équipe partiellement renouvelée est portée par une ambition et un engagement sincère au service de Saint André Goule d'Oie. Des élus qui pour certains ont déjà plusieurs années d'expérience municipale, et pour d'autres sont issus de la vie économique et associative communale. Tous ont pour objectif de s'impliquer et travailler à faire de leur engagement, un projet pour Saint André Goule d'Oie, un projet fidèle à notre identité, tourné vers l'avenir, au service du plus grand nombre.

SOMMAIRE

2 6 questions à Jacky Dallet

4 Le rôle de votre conseil municipal – le rôle de votre maire - Chiffres clés

6 Trombinoscope

8 Commission Finances

9 Commission Aménagement – Voirie - Urbanisme - Environnement

10 Commission Affaires Scolaires – Action Sociale – Seniors – Culture

11 Commission Associations - Communication – Sports & Loisirs

12 Commission Bâtiments

13 Commission Enfance – Jeunesse

14 Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

15 Vos Services municipaux : Techniques – Administratif – Restaurant scolaire

16 Les infos de l'été

17 + d'infos

18 Week end festif

Rédaction / Photos :
Commission communication
Service administratif
Création / Mise en page :
Cécile Fruchet – Curious Graphiste
Impression : BDM Imprimeurs
Imprimé sur Papier recyclé 100 % certifié FSC recyled et Ecolabel Européen
Quantité : 950 ex.

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

QUEL EST LE RÔLE DE votre conseil municipal ?

L'ASSEMBLÉE D'ÉLUS MUNICIPAUX EST CHARGÉE DE RÉGLER, PAR SES DÉLIBÉRATIONS, LES AFFAIRES DE LA COMMUNE.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SONT ÉLUS TOUS LES 6 ANS AU SUFFRAGE UNIVERSEL.

LA PARITÉ EST OBLIGATOIRE.

Il se réunit 1 fois par mois

Vote et **approuve** le budget communal

Crée et **supprime** les services publics municipaux

Gère le patrimoine communal (immobilier et mobilier) : Bâtiments communaux, logements locatifs, cimetière, voirie, terres….)

Favorise le développement de l'urbanisme (PLUIH), économique (commerces, zones…), la petite enfance, l'action sociale…

Décide de l'aide aux associations

CHIFFRES CLÉS

1942 HABITANTS*

SUPERFICIE DE LA COMMUNE
2020 ha

7 ENTREPRISES

10 ARTISANS

8 COMMERCES

9 SOCIÉTÉ DE SERVICES ET BIEN ÊTRE

* chiffre INSEE 2017

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

QUEL EST LE RÔLE DE votre maire ?

EXECUTIF DE LA COMMUNE

Il est le chef de l'administration communale (moteur de la vie municipale : initiative des projets, préparation et la présidence du conseil, entretien des liens privilégiés avec la population…)

Il prépare et exécute les décisions du conseil municipal (passer les marchés, signer les contrats, préparer le budget et gérer le patrimoine, gestion du personnel….)

Il est chargé des **pouvoirs de police**

Il prend des **arrêtés municipaux**

Il représente la commune en justice

AGENT DE L'ÉTAT

Il diffuse les décisions de l'État (lois et règlements)

Il est **officier de police judiciaire**

Il statue sur les demandes sur les listes électorales

Il est **officier d'état civil** (célèbre les mariages)

Il organise les élections (bureau de vote, etc…)

Il organise les **cérémonies patriotiques** dans sa commune

29
EXPLOITATIONS AGRICOLES

768
MÉNAGES*

29%
DE 0 À 19 ANS

57,5 %
DE 20 À 64 ANS

13,5 %
65 ANS ET +

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire & les adjoints

Maire
Jacky DALLET

1er adjoint
Francis GUERY
AMÉNAGEMENT
VOIRIE - URBANISME
ENVIRONNEMENT

2e adjointe
Natacha FONTENY
AFFAIRES SCOLAIRES
ACTION SOCIALE
SENIORS – CULTURE

3e adjoint
Anthony CARTEAU
COMMUNICATION
ASSOCIATIONS
SPORTS & LOISIRS

Conseillère déléguée
Catherine ROUSSELOT
ENFANCE - JEUNESSE

Conseiller délégué
Jean-Jacques ANNEREAU
BÂTIMENTS

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers municipaux

Nicolas ALLIN

Flavie BARRÉ

Francky CHAPLEAU

Christophe CHAUVIGNÉ

Wilfried DAHERON

Estelle FOINARD

Mélanie GODARD

Marion LIMOUSIN

Stéphane MÉTAYER

Sophie MISSLIN

Muriel PICHOT

Chantal ROCHEREAU

Arnault VANDEN OOSTENDE

Kévin BEAUVAIS
Suppléant

Géraldine BRÉMAND
Suppléante

Vos conseillers communautaires

PAYS SAINT-FULGENT LES ESSARTS

Jacky DALLET

Natacha FONTENY

Anthony CARTEAU
Suppléant

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

COMMISSION

Finances

COMPOSITION :

Jacky DALLET
Jean Jacques ANNEREAU
Anthony CARTEAU
Francky CHAPELAU
Christophe CHAUVIGNÉ
Natacha FONTENY
Francis GUERY
Catherine ROUSSELOT

Son rôle /

- **Élaboration des prospectives financières** et du programme pluriannuel d'investissements
- **Préparation des budgets annuels :** recettes & dépenses fonctionnement & investissement
- **Financement des opérations de la Commune :** Recherche des différentes sources (subventions, emprunts, etc…)
- **Gestion de la dette, de la trésorerie**
- **Mise en œuvre des procédures de consultation des entreprises :** Marchés publics
- **Gestion de l'actif :** Inventaire, acquisitions, cessions…
- **Organisation des services** technique et administratif

Cette commission à un rôle municipal essentiel de validation, de contrôle et construction budgétaire.
Nous veillons à ce que les équilibres budgétaires communaux soient à la fois véritables mais aussi pérennes face aux dépenses et travaux envisagés.

JACKY DALLET

CHIFFRES CLÉS

FONCTIONNEMENT :
1 646 370,41 €

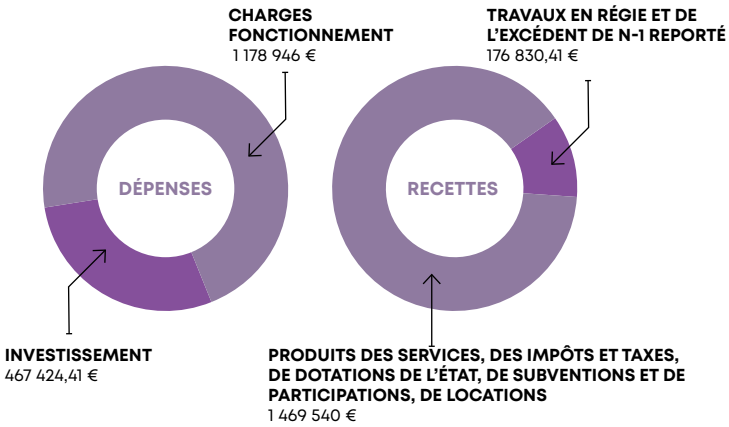

INVESTISSEMENT :
2 659 688,33 €

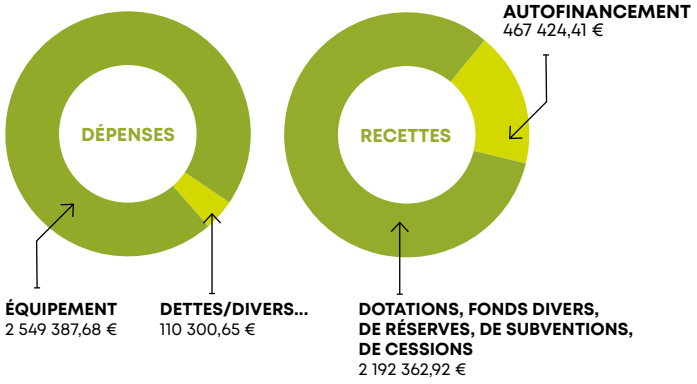

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

COMMISSION

Aménagement – Voirie Urbanisme - Environnement

COMPOSITION :

Francis GUERY
Nicolas ALLIN
Jean Jacques ANNEREAU
Wilfried DAHERON
Stéphane MÉTAYER
Francky CHAPLEAU
Arnault VANDEN OOSTENDE

Son rôle /

- **Gestion de l'aménagement du territoire**, en lien avec les documents intercommunaux, Urbanisme (SCOT, PlUIh), Environnement (PCAET)
- **Aménagement de liaisons douces et des espaces publics** (jeux, mobilier urbain, ...)
- **Gestion des travaux d'entretien de voirie et chemins ruraux**, accotements et fossés, gestion des dossiers d'extension et de renouvellement des réseaux, DICT et signalétique
- **Suivi des dossiers d'urbanisme** (Certificats d'urbanisme, Autorisation de travaux, Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis d'Aménager, Permis de Démolir...)
- **Gestion différenciée et entretien des espaces verts**
- **Gestion des travaux, concessions et suivi juridique du cimetière**
- **Relations avec les concessionnaires réseaux** SYDEV, Vendée Eau, Communauté de communes (assainissement), Vendée Numérique, suivi du déploiement du schéma DECI

LES AXES DE TRAVAIL :

- Développer l'urbanisme de la commune par des lotissements, avec notamment l'aménagement définitif du lotissement des Chaumes, ainsi qu'une nouvelle tranche du lotissement des Coccinelles avec un accès par la rue des Coccinelles
- Poursuivre des aménagements structurants sur les routes et les espaces verts, tels que la rue de la Madone dans la continuité des réalisations en cours
- Assurer les programmes annuels de réfection et d'entretien de voirie et de chemins ruraux
- Développer les mobilités et la réalisation des liaisons douces (piétons, vélos...) en lien avec la communauté de communes
- Mettre aux normes la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) sur les zones mal desservies, dans le cadre d'un investissement pluriannuel

Les projets sont nombreux. Il faut parfois du temps pour les voir se réaliser, autant parce que les études, discussions et concertations sont nécessaires, que parce que les portages financiers demandent également de la patience. La commission s'est mise au travail, dans l'objectif du maintien et l'amélioration du cadre de vie de tous les gouledoisiens.

FRANCIS GUERY

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

COMMISSION

Affaires scolaires – Action Sociale – Seniors – Culture

COMPOSITION :

Natacha FONTENY
Flavie BARRE
Mélanie GODARD
Marion LIMOUSIN
Sophie MISSLIN
Chantal ROCHEREAU
Catherine ROUSSELOT

Son rôle /

- **Gestion du restaurant scolaire** (personnel, société de restauration, matériel, bâtiment)
- **Relation avec l'école privée** et gestion du contrat d'association
- **Relation avec le centre de loisirs**
- **Gestion des logements sociaux** (attribution, définition et suivi des travaux sur les logements sociaux communaux
- **Suivi de l'activité du CCAS** (dossier d'aide sociale légale, budget, logements locatifs)
- **Gestion et relation avec les activités du 3e âge**
- **Représentation auprès des différents acteurs** liés à **la gérontologie** (service à la personne – solidarité transports …)
- **Gestion et relation avec la bibliothèque et le réseau communal**

La commission s'engage à offrir des services de qualité, accessibles à tous, en renforçant la solidarité, le lien social et la coopération entre les acteurs du territoire, au service du bien-être de chaque habitant.

Natacha FONTENY

LES AXES DE TRAVAIL :

- Garantir la qualité des services à la population
- Accompagner le restaurant scolaire : qualité nutritionnelle, lutte contre le gaspillage, satisfaction des familles, adaptation aux régimes spécifiques
- Soutenir l'école et le centre de loisirs dans leurs actions éducatives
- Développer une politique sociale solidaire
- Développer et gérer les logements sociaux
- Assurer le suivi des actions du CCAS et accompagner les publics fragiles
- Être à l'écoute des besoins des personnes âgées : information, logement, besoins du quotidien
- Renforcer le lien social et intergénérationnel
- Développer les partenariats et la cohérence territoriale
- Maintenir, travailler et renforcer les relations avec la communauté de communes et les partenaires locaux
- Développer une offre culturelle adaptée
- Proposer un équipement accessible à tous, favorisant la lecture, la culture et les animations pour tous les publics
- Être à l'écoute des habitants et améliorer les services
- Adapter les actions aux besoins du territoire

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

COMMISSION

Associations - Communication Sports & Loisirs

COMPOSITION :

Anthony CARTEAU
Jean Jacques ANNEREAU
Nicolas ALLIN
Estelle FOINARD
Sophie MISSLIN
Muriel PICHOT

Son rôle /

- **Gestion des relations, avec le tissu associatif**
- **Gestion de l'école de sport**
- **Représentation auprès du comité des fêtes**
- **Gestion des bâtiments et équipements** utilisés par les associations et les particuliers (salle Scène M'Oie, salle des mésanges, multi-associations, salle du Logis, local du comité des fêtes, vestiaires sportifs, complexe sportif), travaux d'entretien, mise à disposition, planning, tarifs de location
- **Cogestion de la salle omnisports** avec les associations, la collectivité et la communauté de communes.
- **Gestion de l'utilisation et de l'entretien des terrains de Football**
- **Gestion de la communication** communale papier et digitale – Site internet / application INTRAMUROS / Panneau lumineux
- **Illuminations et décorations de Noël**
- **Organisation de manifestations municipales** (vœux, rassemblements patriotiques, pompiers)

« Écouter, valoriser le bénévolat et moderniser nos équipements : tel est notre cap pour les six ans à venir. Notre commission ambitionne de soutenir les initiatives locales et de faire rayonner la vie associative, sportive et culturelle de la commune. C'est avec enthousiasme et proximité que j'ai le plaisir d'animer cette équipe. »

Anthony CARTEAU

LES AXES DE TRAVAIL :

- Accompagner durablement le tissu associatif local, faciliter l'accès aux équipements communaux, d'améliorer la gestion des salles et des plannings, de poursuivre l'entretien des bâtiments utilisés par les associations
- Poursuivre le projet de création d'un lieu de stockage pour le matériel de nos associations
- Renforcer et optimiser la communication communale afin que que chaque habitant puisse accéder facilement à une information claire, utile et régulière.
- Soutenir et développer l'école de sports afin de maintenir une offre accessible aux familles ; diversifier les activités proposées ; encourager la pratique sportive dès le plus jeune âge.
- Soutenir les bénévoles de Noël pour continuer d'embellir notre centre bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année.
- Animer et organiser les manifestations municipales, les cérémonies
- Continuer à être présent aux côtés des associations lors de leurs manifestations, de leurs assemblées générales et de leurs temps forts.

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

COMMISSION

Bâtiments

COMPOSITION :

Jean Jacques ANNEREAU
Wilfried DAHERON
Francis GUERY
Christophe CHAUVIGNÉ
Muriel PICHOT
Arnault VANDEN OOSTENDE

Son rôle /

- **Gestion des bâtiments, suivi des travaux et chantiers,** mairie, ateliers municipaux, église, cellules commerciales, local de services, toilettes publiques, locatifs publics…
- **Suivi des mises aux normes et des commissions** de sécurité dans les bâtiments et les établissements recevant du public

LES AXES DE TRAVAIL :

- Remettre à niveau l'ensemble du parc locatif public de la commune.
- Finir les travaux de rénovation de l'église restant afin de pérenniser le bâtiment.
- Etudier et travailler sur les futurs projets à venir pour améliorer les services existants sur la commune (bibliothèque, local de stockage pour associations, …)
- Maintenir l'ensemble des bâtiments communaux pour qu'ils soient accessibles et attrayants pour l'ensemble de nos concitoyens, commerçants et collaborateurs.

CHIFFRES CLÉS

11
BÂTIMENTS COMMUNAUX

Avec la Commission, nous aurons à cœur de maintenir la pérennité du parc des bâtiments communaux, afin qu'ils continuent de « sourire » à ses utilisateurs et à l'ensemble des gouledoisiens

Jean Jacques ANNEREAU

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

COMMISSION

Enfance - Jeunesse

COMPOSITION :

Catherine ROUSSELOT
Flavie BARRÉ
Estelle FOINARD
Natacha FONTENY
Mélanie GODARD

Son rôle /

- **Relation avec Anim'jeunes** (locaux, subventions, activités)
- **Relation avec le Foyer des jeunes**
- **Gestion du conseil municipal des jeunes**
- **Gestion du transport scolaire**

LES AXES DE TRAVAIL :

- Impulser et accompagner les actions en direction de la petite-enfance et de la jeunesse
- Organiser une nouvelle dynamique autour du CMJ
- Formuler et émettre des avis sur les actions de la commission
- Favoriser le développement d'une offre cohérente à l'échelle du territoire, la commission travaillera également en étroite collaboration avec la communauté des communes SAINT-FULGENT – LES ESSARTS

CHIFFRES CLÉS

8
SORTIES ANIM JEUNES

36
JEUNES À L'AUTRE USINE À UNE SORTIE ANIM JEUNES

NOMBRE DE JEUNES GOULEDOISIENS UTILISANT LE **TRANSPORT SCOLAIRE:**

22 PRIMAIRE
114 COLLÈGE

« Nous souhaitons, au cours de ce mandat accompagner le dynamisme de nos jeunes dans de futurs projets communaux ainsi que de faire rayonner des valeurs du civisme pour l'ensemble de nos jeunes gouledoisiens. »

CATHERINE ROUSSELOT

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

VOTRE

Conseil Municipal Jeunes

COMPOSITION :
GRELAUD Lisa
PIFFETEAU Lizie
ROUSSEAU Thaïs
MOREAU Marin
BONNAUDET Côme
2E RANG
VIRAPIN-KEMMA Mia
BARON Louise
BIDET Victor
GAUTRON Eléa
HUTEAU Naël

En quelques mots...

Le CMJ, c'est un groupe de 10 enfants qui sont élus par d'autres enfants. Ces jeunes élus sont les représentants de la commune. Ils assistent à des réunions en mairie, avec des élus adultes de la commission « Affaires Sociales - Action Sociale - Seniors - Culture »

Ils participent au dynamisme local par des actions mises en place avec leurs idées et des projets nouveaux sur différentes thématiques.

Elus par leurs petits camarades, cette jeune assemblée permet d'imaginer des projets et des actions à la hauteur de vue et d'imagination des enfants.
C'est un engagement pour former et préparer les jeunes gouledoisiens à la vie citoyenne de demain.

JACKY DALLET

Quelques actions du CMJ

depuis ces deux dernières années :

- **Temps forts pour les enfants de l'école :** Animations et spectacles: Chasse aux oeufs, Compagnie Hippo Tam Tam, Opération Bol de Riz/Pâtes…
- **Entraide et Partage:** Découverte et collectes pour le Secours Catholique, Visite de la caserne des pompiers, Rencontre avec les Séniors (Goûter avec les seniors gouledoisiens et EHPAD de la Roseraie à CHAUCHE) , Participation aux cérémonies (Voeux et patriotiques)…
- **Bricolage avec les bénévoles :** Décorations de Noël, Maisons à insectes…

RESPONSABILITÉS
ÉCHANGES
PROJETS
SOLIDARITÉ
ENGAGEMENT
DES IDÉES POUR LA COMMUNE ?

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

VOS services municipaux

Blandine MOUCHARD
Directrice Générale des Services

- **Collaboratrice directe du Maire**
- **Préparation, mise en œuvre et suivi des décisions municipales**
- **Organisation et coordination des services municipaux**
- **Gestion du personnel communal**

> **En lien étroit avec l'exécutif local, j'assure la coordination générale des services pour la mise en œuvre des projets de la collectivité.**

SERVICES ADMINISTRATIFS :
3 personnes (2.8 ETP)

Karine LOUINEAU
Amélie LECHNER

Accueil du public - État civil - Urbanisme - Affaires sociales - Affaires scolaires - Gestion comptable et financière - Communication - Secrétariat des élus - Associations – Site internet

SERVICES TECHNIQUES :
5 personnes (4.23 ETP)

Dominique ARRIVÉ
Dominique KREB
Teddy MILLASSEAU
Laurent OUVRARD
Sylvie BRETAUD

Espaces verts - Voirie - Bâtiments communaux - entretien des locaux

SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE :
5 personnes (0.87 ETP)

Ophélie GROS
Maylis YOU
Lisa BADREAU
Aurélie DIGUET
Émilie VEILLON

Surveillance et accompagnement enfants au restaurant scolaire - service des repas - entretien

Qu'est-ce qu'un Equivalent Temps Plein ?

Un ETP est une unité de mesure des coûts salariaux permettant d'évaluer la masse salariale ou l'effectif de la Collectivité d'une manière homogène en rapportant le temps travaillé de chaque agent à celui d'un agent à temps plein.

CHIFFRES CLÉS

ETP 7,90 = 13 AGENTS

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

LES INFOS
POUR PASSER UN BEL ÉTÉ

Canicule

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour en savoir plus pour vous ou votre entourage, n'hésitez pas à contacter :
- le n° 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
- www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

Les personnes âgées isolées peuvent se faire inscrire en mairie sur le registre de surveillance.

Bruits

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, selon l'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h à 19h30
- Les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Lutte contre les nuisibles

- **Frelons asiatiques :** pour aider à la destruction des nids de frelons asiatiques, le conseil communautaire a décidé prend en charge 100% de la dépense plafonnée à 100€, soit un maximum de 100€ de subvention. Renseignements en mairie ou à la Communauté de Communes.
- **Dératisation :** la lutte contre les rongeurs est l'affaire de tous. Nous vous demandons d'être vigilants et de traiter vos espaces extérieurs.

Usage du Feu

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit !
Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 750 € .

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les !
Par le compostage domestique, le broyage et le paillage et/ou la déchèterie.

Feux d'artifice

Pour des tirs de feux d'artifice ou de pétards sur des lieux publics (place, Vallée Verte, complexe sportif), une autorisation doit être effectuée en mairie.

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

LES INFOS
POUR PASSER UN BEL ÉTÉ

École de sport

Les cours de l'Ecole de Sport ont lieu le mardi soir à la salle des Charmilles, selon les horaires suivants :

17h30 - 18h30
pour les enfants de 3 à 4 ans

18h30 - 19h30
pour les enfants de 5 à 8 ans

Tarif : 80 € pour l'année 2026/2027.

Inscriptions et cours de découverte : Mardi 8 septembre 2026.

Patrimoine

L'association du Patrimoine du Pays de Saint-Fulgent, dont Saint André Goule d'Oie fait partie, prépare un livre sur le petit et moyen patrimoine des 8 communes du Pays de Saint-Fulgent. En ce qui concerne votre commune, nous avons déjà répertorié les sites listés ci-dessous.
Si vous en connaissez l'histoire, si vous avez des anecdotes les concernant, merci d'envoyer ces informations à l'adresse : marie-odile.butel@orange.fr.
Si vous connaissez d'autres sites, de type puits, fontaines, etc..., visibles de la route, merci également si vous pouvez communiquer leur adresse, et même des photos si vous en possédez, ainsi que bien sûr, leur histoire si vous la connaissez.
Merci d'avance de votre aide.

- Calvaire rond-point route de St Fulgent
- Calvaire rond-point route vers Les Essarts
- Monument aux morts Cimetière
- Vierge la Boutinière
- Calvaire la Forêt
- Calvaire de la Boninière mémoire François Cougnon
- Croix de la Roche
- Logis du Coudray
- Calvaire du Coin déplacé à la Proustière
- Calvaire de la Brossière
- Croix de la Bonninière
- Vestige de la croix de Guinefort
- Calvaire de la Linière famille Cougnon - Gilbert
- Calvaire Porcelière famille Herbreteau
- Calvaire de la Madone
- Vierge de la famille Chacun - Soulard
- Croix de la Reine
- Moulin du Coin
- Église
- Moulin de la Boutinière
- Moulin de la Bourolière
- Croix Boniniere

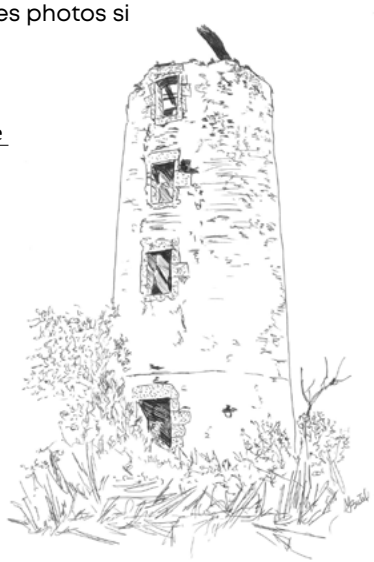

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

SAGO en fête !!

Les 13 et 14 juin,

toute la commune a rendez-vous pour un **week-end festif et convivial** autour de la salle Scène M'oie

Saint-André-Goule-d'Oie en fête : deux jours pour célébrer, découvrir et partager !

Les samedi 13 et dimanche 14 juin, la commune vous invite à vivre un grand week-end festif placé sous le signe de la convivialité, de la découverte, de la musique et du sport.

Ce rendez-vous sera l'occasion de se retrouver autour de temps forts qui feront vivre la commune tout au long du week-end : inauguration officielle, visite découverte de la sall Scène M'Oie, fête de la musique, feu d'artifice, course cycliste La Route Vendéenne.

Le samedi matin débutera par l'inauguration officielle de la salle Scène M'Oie. L'après-midi, vous êtes invités à découvrir la salle de 14h à 18h. En soirée, place à la fête avec la Fête de la musique, organisée par Départ Saint André, puis un feu d'artifice offert par la municipalité viendra illuminer la nuit avant de prolonger l'ambiance musicale jusqu'à 2h.

Le dimanche, le sport sera à l'honneur avec La Route Vendéenne, course Élite National. La matinée sera consacrée au contre-la-montre individuel, avec une arrivée devant le parking de la salle. Après la remise des prix l'après-midi, les coureurs prendront le départ de la course en ligne en direction de Chavagnes-en-Paillers.

Habitants, familles, associations, bénévoles, jeunes et moins jeunes : ce week-end est le vôtre. Venez nombreux participer à ces deux jours de fête et partager ensemble un beau moment de vie communale.

Venez découvrir la salle Scène M'Oie, profiter des animations et partager un moment convivial !

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

SAMEDI 13 JUIN

10h30
Inauguration officielle de la salle Scène M'oie
sur invitation

14h / 18h
Visite découverte de la salle Scène M'oie
ouverte à tous les Gouledoisiens et Gouledoisiennes

18h / 23h
Fête de la musique,
exceptionnellement organisée sur le parking de la salle Scène M'oie, par Départ Saint André

23h30
Feu d'artifice
offert par la municipalité

23h45 / 2h
Reprise de la Fête de la musique

DIMANCHE 14 JUIN

9h
La Route Vendéenne, Course Élite National
Contre-la-montre individuel de 16,5 km à travers nos villages, avec arrivée devant le parking de la salle Scène M'oie

12h
Cérémonie protocolaire de remise des prix

14h
La Route Vendéenne, Course Élite National
Départ de la course en ligne, devant le parking de la salle Scène M'oie en direction de Chavagnes-en-Paillers

Même pour une heure, même pour un passage, venez participer à ce grand week-end communal !

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684

Votre prochain SAGO NEWS
en Octobre 2026 !

Retrouvez toutes les infos sur l'application
INTRAMUROS / Saint André Goule d'Oie

MAIRIE SAINT-ANDRÉ-GOULE-D'OIE
13 rue de la Madone
85 250 Saint-André-Goule-d'Oie

www.sago.fr

Mise en ligne le : 27/10/2026 16:55 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : SAGO
https://www.sago.fr/documents_administratifs/84684